

Programme de la Formation

Chorus pro Remise à niveau, approfondissement et perfectionnement

1 jour soit 7 heures de formation

ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Module : Chorus pro Remise à niveau, approfondissement et perfectionnement

Modalité pédagogique : Présentiel

Date(s) : mercredi 6 octobre 2021

Lieu : La FAC - 44/46 quai St Laurent 45000 Orléans

CONTEXTE GÉNÉRAL

Avec plus de 120 milliards d'euros de commandes par an, l'État, les organismes territoriaux et les hospitaliers sont le premier client des entreprises. Ils signent des commandes sous forme de marchés publics dans 71% des cas, 87% des montants. Et les TPE/PME en bénéficient aussi puisque qu'en 2018, 35% des marchés publics ont été remportés par des entreprises inférieures à 250 salariés.

Avec les lois et décrets sur la Dématérialisation, la Facturation électronique via le portail Chorus Pro s'impose : une fois inscrit et les premières situations ou factures déposées, il faut pouvoir :

- gérer son compte, les utilisateurs...
- aller plus loin en Factures de travaux et de Services ou Fournitures
- mieux gérer les factures avec sous-traitants et/ou co-traitants
- suivre le traitement de sa facture ou situation (tableau de bord-avancement)
- gérer et suivre des sollicitations
- gérer le dépôt de flux (edi-api)

OBJECTIF(S) - Voir les objectifs pédagogiques, développés dans chaque module

Les objectifs de cette formation très opérationnelle sont de permettre aux participants de mieux maîtriser le portail Chorus Pro et de s'y perfectionner.

Les compétences acquises à l'issue de la formation sont :

Comprendre le fonctionnement de la Facture électronique et de Chorus Pro Savoir mieux utiliser le portail

Pratiquer en direct la facture électronique.

PUBLIC CIBLE

A tous ceux qui souhaitent progresser dans la facturation électronique : personnes à la facturation/gestion des marchés publics gagnés ou clients publics sans marché public.

PRÉREQUIS

Venir avec son portable pro. et des documents de marchés publics électroniques ; s'être déjà inscrit sur le portail ChorusPro et avoir déjà pratiqué peu ou prou la facturation électronique.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION

Auto-évaluation effectuée post formation pour apprécier l'atteinte des objectifs pédagogiques.

Module

Chorus pro Remise à niveau, approfondissement et perfectionnement

1 jour soit 7 heures de formation

Modalité d'apprentissages : Présentiel

ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Modalité Pédagogique : Présentiel

Date(s) : mercredi 6 octobre 2021, 09h00 - 12h00 / 13h00 - 17h00

Lieu : La FAC - 44/46 quai St Laurent 45000 Orléans

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Les objectifs de cette formation très opérationnelle sont de permettre aux participants de mieux maîtriser le portail Chorus Pro et de s'y perfectionner. Les compétences acquises à l'issue de la formation sont :

Comprendre le fonctionnement de la Facture électronique et de Chorus Pro Savoir mieux utiliser le portail Pratiquer en direct la facture électronique.

Les compétences acquises à l'issue de la formation sont :

Maîtriser le principe de la Facture électronique et de Chorus Pro

Savoir gérer le dépôt des factures en ligne

Savoir suivre cette facture, pour soi et pour les entreprises de travaux et gérer les tableaux de bord.

FORMATEUR(S)

GUILHAMET Cyril

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Supports PPT de cours vidéoprojeté

Exemples en direct d'utilisation approfondie du site Chorus Pro

Méthode théorie-pratique

PROGRAMME

1. Rappel sur le portail Chorus Pro et la Facturation électronique

- La réglementation et les obligations des parties

- L'inscription

- L'utilisation simple

2. Approfondissement et Perfectionnement sur Chorus Pro par le formateur, en direct sur Chorus Pro

- gérer son compte, les utilisateurs...

- aller plus loin en Factures de travaux et de Services ou Fournitures

- mieux gérer les factures avec sous-traitants et/ou co-traitants

- suivre le traitement de sa facture ou situation (tableau de bord-avancement)

- gérer et suivre des sollicitations - gérer le dépôt de flux (edi-api)

3. Exercices pratiques en direct sur Chorus Pro, par le formateur et les stagiaires, sur leurs ordinateurs

- Travail en direct d'utilisation avancée de Chorus Pro, sur l'ordinateur du formateur et les stagiaires sur leurs ordinateurs/documents

- Commentaires et corrections en direct du formateur

BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION

A retourner par courrier complété et accompagné des éléments mentionnés dans les conditions générales de vente à :
La F.A.C. 44/46 quai Saint Laurent 45000 Orléans
02.38.54.76.34 - contact@faccentre.fr

FORMATION : Chorus pro Remise à niveau, approfondissement et perfectionnement

Module : Chorus pro Remise à niveau, approfondissement et perfectionnement

Modalité pédagogique : Présentiel

Date(s) : mercredi 6 octobre 2021, 09h00 - 12h00 / 13h00 - 17h00

Lieu : La FAC - 44/46 quai St Laurent 45000 Orléans

Durée : 1 jour soit 7 heures

Places limitées à : 15

Date de clôture des inscriptions : 27/09/2021

(Inscription possible ultérieurement si session confirmée)

PARTICIPANT (Coordonnées personnelles)

Nom : **Prénom :**

A ne compléter que lors d'une première inscription ou en cas de modification

Adresse :

Code postal : **Ville :**

Date de naissance : **Département de naissance :**

E-mail personnel : *(E-mail individuel / personnel obligatoire pour l'envoi de l'attestation de formation)*

Téléphone portable : **Date d'entrée dans l'entreprise :**

Diplôme d'Etat d'Architecte DE/HMONP : Oui / Non

Architecte DPLG : Oui / Non

Numéro personnel National d'Architecte :

Activité du stagiaire :

Mode d'exercice :

- Architecte
- Architecte expert
- Architecte d'intérieur
- Artisan
- Assistant administratif, RH
- Chargé de communication, développement
- Collaborateur non architecte
- Dessinateur, concepteur graphiste...
- Économiste
- Ingénieur
- Maîtrise d'ouvrage publique
- Paysagiste concepteur
- Professionnel de l'aménagement et de l'urbanisme
- Programmiste, AMO
- Service technique des collectivités
- Autre :

- Demandeur d'emploi
- Fonctionnaire d'état
- Fonctionnaire des collectivités territoriales
- Libéral
- Salarié
- Autre :

Prise en charge éventuelle de la formation :

- Fonds professionnels : Libéral
- Fonds professionnels : Salarié CIF
- Fonds professionnels : Salarié CPF
- Fonds professionnels : Salarié contrat pro
- Fonds professionnels : Salarié plan de formation
- Fonds professionnels : Pôle emploi
- Fonds propres
- Fonds publics : Agents (État, Collectivités ...)
- Fonds publics : Instances européennes
- Fonds publics : État
- Fonds publics : Conseils régionaux
- Fonds publics : Pôle emploi
- Fonds publics : Autres ressources publiques

Nom de l'organisme de prise en charge :

- FIF PL
- OPCO Atlas
- OPCO EP
- Autre :

Demande de subrogation : Oui / Non

ORGANISME / ENTREPRISE

Raison Sociale :

A ne compléter que lors d'une première inscription ou en cas de modification

Type d'entreprise : **Activité principale :**

Gérant(e) : **Fonction :**

Adresse :

Code postal : **Ville :**

Téléphone : **E-mail :**

Siret : **N° société d'architecture :** **Effectif dans l'organisme :**

| Module 1 : Chorus pro Remise à niveau, approfondissement et perfectionnement | | 7h / 1 jour | |
|--|----------------------|-------------|---------|
| Coût pédagogique | LIBÉRAL | 300,00 € | € |
| | SALARIÉ | 350,00 € | € |
| | NOUVEL INSCRIT (N-2) | 250,00 € | € |
| | Extérieur | 370,00 € | € |
| TOTAL | | | € |

MODE DE PAIEMENT

- Chèque Virement

En signant le bulletin d'inscription vous reconnaissez avoir pris connaissance des conditions générales de ventes joints.

DATE, SIGNATURE & CACHET

Conditions Générales de Vente

Désignation

La FAC, La Formation des Architectes du Centre, association loi 1901, désigne un Organisme de Formation enregistré sous le numéro 24 45 03393 45 auprès du préfet de région du Centre, et dont le siège social est situé 44/46 Quai Saint Laurent – 45000 Orléans.

Tel : 02 38 54 76 34 - Mail : contact@faccentre.fr

Siret : 824 896 864 00017 – Code APE : 8559A

Le Stagiaire, qui s'inscrit à une formation proposée par La FAC Centre désigne un membre d'une entreprise, associé ou salarié, indépendant ou libéral venant suivre un stage, d'un ou plusieurs jours de formation professionnelle continue.

Objet et champ d'application

La FAC Centre programme et dispense des formations (seule ou en partenariat) :

- en présentiel, dans ses locaux à Orléans ou délocalisées en Région Centre,
- en intra-entreprises,
- en distanciel par visio-conférence.

Ces Conditions Générales de Vente déterminent les règles applicables aux prestations de formation effectuées par La FAC Centre, pour le compte d'un stagiaire.

Toute commande de formation faite auprès de l'association implique l'acceptation, sans réserve, des présentes Conditions Générales de Vente.

Inscription aux stages et attestation

Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre de leur arrivée, dans la mesure des places disponibles.

La FAC Centre accuse alors réception de l'inscription du stagiaire par mail, en adressant le programme détaillé et le devis avec la convention de formation.

Cette convention doit être retournée signée et revêtue du cachet d'entreprise du stagiaire, au minimum 3 semaines ouvrées avant le début de la formation, accompagnée du règlement.

Le stagiaire peut également s'inscrire en ligne à une formation sur le site internet de La FAC Centre : www.faccentre.fr, sur lequel il peut directement consulter le programme détaillé, prendre connaissance des présentes Conditions Générales de Vente, du Règlement intérieur et des Mentions légales qui régissent le fonctionnement de l'association.

Dans la suite de la formation, une attestation de présence sera adressée par mail, au stagiaire, accompagnée de la facture (sous réserve de l'émargement de la feuille de présence, pour chaque demi-journée de stage de formation).

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros TTC (l'association n'étant pas assujettie à la TVA).

Ils comprennent l'accès à la formation et aux documents dédiés (le déjeuner est offert).

Le règlement du prix s'effectue à l'inscription. Il est comptant et sans escompte.

Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire, par chèque à l'ordre de "La FAC" ou en ligne par Carte Bancaire.

Prise en charge

Si le stagiaire peut bénéficier d'un financement par un Organisme Collecteur (FIF-PL - OPCO-EP.....) il doit alors faire une demande de prise en charge, avant le début de la prestation, auprès de l'organisme dont il dépend.

Excepté dans le cas de subrogation préalablement mis en place par un Organisme Collecteur, l'intégralité des coûts de formation sera facturé au stagiaire.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

Toute annulation de la part un stagiaire, doit faire l'objet d'une notification (par courrier ou par e-mail) à l'adresse contact@faccentre.fr, réceptionnée 10 jours ouvrés après la signature de la convention, ou 15 jours ouvrés avant le début du stage de formation.

En cas d'annulation inférieure à 15 jours ou d'absence totale ou partielle au cours du stage, son montant est dû en totalité, excepté pour raison de santé (sur présentation d'un certificat médical).

La FAC Centre peut être amenée à modifier les dates de formation, sous réserve de respecter un délai de 15 jours calendaires avant la date prévue d'ouverture du stage.

Chaque stagiaire est alors informé par mail du report de cette formation.

En outre, La FAC Centre se réserve la possibilité d'annuler le stage si les effectifs sont insuffisants pour permettre sa conduite pédagogique, et informe alors les stagiaires dans les plus brefs délais.

Dans ce cas, les frais d'inscription à la formation annulée sont remboursés.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant formateur pourra modifier les contenus du programme, selon la dynamique de groupe ou le niveau des participants.

Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur.

Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de l'association.

Le stagiaire s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents, en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le stagiaire à La FAC Centre, sont nécessaires pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier destiné à la communication des informations intéressant les sessions et thèmes proposés par La FAC Centre.

Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 (modifiée par la loi 2004-801 du 6 août 2004) le stagiaire dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition de ses données personnelles.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française.
En cas de contestation ou litige survenant entre La FAC Centre et le stagiaire, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée.
A défaut, l'affaire sera de la compétence exclusive des tribunaux dont dépend le siège social de l'association.